

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

SOMMAIRE

• Sommaire	1/16
• Généralités	2/16
• Manutentions de conteneurs maritimes 20' et 40'	3/16
• Manutentions de caisses mobiles	4/16
• Stockage de conteneurs maritimes 20' et 40'	5/16
• Stockage de caisses mobiles	6/16
• Stockage de conteneurs maritimes sous température dirigée Stockage de conteneurs chargés de produits dangereux	7/16
• Gestion de parc	8/16
• Manutentions de marchandises diverses (autres que conteneurs maritimes et caisses mobiles)	9/16
• Redevance d'utilisation des infrastructures	10/16
• Colis lourds (poids supérieur à 15T) - Information	11/16
• Colis lourds (poids supérieur à 15T) - Barème	12-13/16
• Manutention de bateau de plaisance, mise à l'eau ou sortie de l'eau	14/16
• Douanes	15/16
• Tarifs Heures supplémentaires	16/16



**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

GENERALITES

Ce barème est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Toutes les prestations décrites ci-après s'appliquent à des opérations en heures normales d'ouverture du terminal : du lundi au vendredi de 6h00 à 19h00 sans interruption.

Ce tarif s'entend prix Hors Taxes.

La TVA au taux en vigueur est applicable.

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles sur le site de Lyon Terminal, rubrique Services/Barème et CGV LT :

<http://www.lyon-terminal.fr/fr/pages/bareme-lt.htm> .

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

MANUTENTIONS DE CONTENEURS MARITIMES 20' ET 40'

<u>MANUTENTION HT</u>	Vides	Pleins
Terminal Handling Charges (Prestation incluant l'entrée + la sortie du conteneur par fleuve, fer ou route)	€ 53,60	€ 63,60
Permutation conteneur/shifting: (Opération réalisée exclusivement si les deux châssis sont présents simultanément. Dans le cas contraire, le tarif T.H.C. sera appliqué)	€ 24,30	€ 31,80
Gestion de documents	€ 10,00	€ 10,00
Terminal Handling Charges TC dangereux (Prestation incluant l'entrée + la sortie du conteneur par fleuve, fer ou route)	€ 63,60	€ 73,60

HEURES SUPPLEMENTAIRE / IDLE TIME

Voir règlement d'exploitation

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

MANUTENTIONS DE CAISSES MOBILES et SEMI REMORQUES

<u>MANUTENTION HT</u>	Vides	Pleins
Terminal Handling Charges (Prestation incluant l'entrée + la sortie de la caisse mobile)		
- Sans passage à quai	€ 65,00	€ 95,00
- Avec passage à quai	€ 90,00	€ 120,00
Gestion de documents	€ 10,00	€ 10,00
Terminal Handling Charges TC dangereux (Prestation incluant l'entrée + la sortie de la caisse mobile)		
- Sans passage à quai	€ 75,00	€105,00
- Avec passage à quai	€ 100,00	€ 130,00

HEURES SUPPLEMENTAIRE / IDLE TIME

Voir règlement d'exploitation

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

STOCKAGE DE CONTENEURS MARITIMES 20' ET 40'

STOCKAGE HT

Conteneurs Vides : Franchise de 3 jours calendaires

A partir du 4 ^{ème} jour :	€ 1,20 par 20' et par jour € 2,00 par 40' et par jour
-------------------------------------	--

Conteneurs Pleins : Franchise de 7 jours calendaires

Du 8 ^{ème} au 20 ^{ème} jour :	€ 7,00 par 20' et par jour € 12,00 par 40' et par jour
Du 21 ^{ème} au 30 ^{ème} jour :	€ 12,00 par 20' et par jour € 22,00 par 40' et par jour
A partir du 31 ^{ème} jour :	€ 17,00 par 20' et par jour € 27,00 par 40' et par jour

Conteneurs sous température dirigée, dangereux (voir page 7).

NB : Les 30' et 45' sont considérés comme des 40'.



**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

STOCKAGE DE CAISSES MOBILES

STOCKAGE HT

Caisses Vides : Franchise de 9 jours calendaires

A partir du 10^{ème} jour : € 5,00 par caisse et par jour

Caisses Pleines : Franchise de 5 jours calendaires

A partir du 6^{ème} jour : € 25,00 par caisse et par jour

Caisses sous température dirigée : nous consulter



**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

**STOCKAGE DE CONTENEURS MARITIMES SOUS TEMPERATURE
DIRIGEE**

TARIF HORS TAXES

Jours de semaine :	- Branchement :	€ 30,50
	- Débranchement :	€ 30,50
	- Surveillance :	€ 40,50
Autres jours :	- Branchement :	€ 60,00
	- Débranchement :	€ 60,00
	- Surveillance :	€ 80,00 (2 visites/jour)

Dans tous les cas, un montant minimum de € 30,00/jour/conteneur sera perçu pour la fourniture d'électricité.

**STOCKAGE DE CONTENEURS MARITIMES CHARGES DE PRODUITS
DANGEREUX**

Merci de nous contacter pour le stockage des marchandises dangereuses.

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

GESTION DE PARC

MANUTENTION DE CONTENEURS VIDES DE 20' à 40' (HT)

TRAITEMENT COMPLET, FORFAIT € 60,00

Le forfait comprend les prestations suivantes :

- manutention de déchargement
- visite technique à l'arrivée du conteneur et constatation de son état
(Examen visuel extérieur et intérieur)
- établissement et envoi d'un devis de réparation
- balayage sommaire
- manutention de rechargement
- renseignements sur l'état des mouvements du conteneur
- tenue de stock sur le parc
- prestations diverses (mail, téléphone...).

Le forfait ne comprend pas le stockage.

TRAITEMENT SIMPLE, FORFAIT € 40,00

Le forfait comprend les prestations suivantes :

- manutention de déchargement
- visite technique à l'arrivée du conteneur et constatation de son état
(examen visuel extérieur)
- manutention de rechargement
- renseignements sur l'état des mouvements du conteneur
- tenue de stock sur le parc
- prestations diverses (mail, téléphone...).

Le forfait ne comprend pas le stockage.

Manutention en direct € 20,00

Manutention supplémentaire € 10,00

Empotage et dépotage de conteneur : nous consulter

STOCKAGE SUR LE TERMINAL (conteneur standard)

- Conteneur plein ou vide déposé à terre jusqu'à 20'inclus, par jour € 1,20

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

- Conteneur plein ou vide déposé à terre de plus de 20', par jour € 2,00

**MANUTENTIONS DE MARCHANDISES DIVERSES
(AUTRES QUE CONTENEURS MARITIMES ET CAISSES MOBILES)**

POIDS > 15 Tonnes (en prise directe)

	Par m³
Palettes	€ 16,00 HT
Caisses (emballage maritime)	€ 20,00 HT
Autres produits	nous consulter

STOCKAGE

- € 2,40/m3/jour

NB : Si passage à quai, les prix seront majorés de 40%.

Tous les tarifs s'entendent **hors calage et saisissage** à bord des navires, et sous réserve de points de préhension aisés.

Pour les caisses, tarif applicable pour des colis ne cubant pas plus de trois fois, sinon nous consulter.

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

REDEVANCE D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES

TARIF HORS TAXES

QUAI

Forfait : € 3000/jour

RAMPE Roll On / Roll Off

Forfait d'usage : € 1000,00/jour
+ Passage : € 11,00/tonne

L'utilisation de la rampe RO-RO est soumise à déclaration préalable.

PARKING TRACTEURS REMORQUES

Tracteurs : € 25,00/nuit
Remorque : € 25,00/nuit
Ensemble : € 35,00/nuit

IMPORTANT : Les remorques, tracteurs et/ou ensembles routiers ne sont pas gardiennés, et la responsabilité de LYON TERMINAL ne saurait par conséquent être engagée en cas de dommages.

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

**COLIS LOURDS - Transformateurs
(POID SUPERIEUR A 15T)**

D'une façon générale, tous les colis (autres que conteneurs 20' ou 40') d'un poids unitaire supérieur à 15 T, devront être acheminés sous le portique le jour de l'embarquement, ou enlevés le jour du débarquement.

Tous les tarifs s'entendent hors calage et saisissage à bord des navires, et sous réserve de points de préhension aisés.

Tarif n'incluant pas l'usage d'outillage spécifique (palonnier...)

Pour toute demande spécifique, veuillez nous consulter.

NB : La priorité est toujours donnée aux lignes régulières (départs cadencés).

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

COLIS LOURDS (-Transformateurs-)

POIDS > 15 Tonnes

NB : Tarif Hors Taxes	DIRECT (Euros/Tonnes)	VIA QUA (Euros/Tonnes)
		+30% du prix en prise directe
De 15 t à 50 t	37,90	49.27
De 50 t à 100 t	55,00	71.50
De 100 t à 150 t	61,50	79.95
De 150 t à 200 t	69,00	89.70
De 200 t à 250 t	77,70	101.01

Sauf autorisation particulière, le stationnement sous portique est interdit.

Les opérations via quai concernent des opérations faites sous portique sans désélingage.

- Pour les opérations durant plus de 3 heures entre le début et la fin du travail des équipes portique, un supplément de € 805,00 par heure sera facturé.

- Nettoyage / Balayage du quai : €1 500,00 dans le cas d'emballage/déballage ou montage sur le site.

- Evacuation des déchets : € 100,00/M³



**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

- Manutention de fournitures ou matériaux divers (tôles-plaques de répartition...) : Forfait de € 500,00

Tarif n'incluant pas l'usage d'outillage spécifique (palonnier...)

Palonnier pour colis de -100 tonnes = forfait en plus de 5000€Ht

Palonnier pour colis de +100 tonnes = forfait en plus de 6500€Ht

STOCKAGE

- € 2,40/Tonne/jour

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

**MANUTENTION DE BATEAU DE PLAISANCE
MISE A L'EAU OU SORTIE DE L'EAU**

MANUTENTION

- € 580,00 HT/tonne pour un minimum de 3 T.

STOCKAGE

- Sous portique : interdit
- Sur terre-plein sur remorque client : nous consulter.

Les points de levage doivent être indiqués par les clients, qui doivent être présents lors des opérations de manutention.

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

DOUANES

- Etablissement de « Prise en charge » (forfait) : 25 € HT/document
- Visite de douane :

Pour des raisons de sécurité, et en accord avec les Douanes, l'ouverture des conteneurs n'est plus possible sur le terminal. Un transfert vers l'entrepôt (sous douane) de groupage / dégroupage du Port de Lyon Edouard Herriot est proposé aux conditions suivantes :

- Transfert du conteneur Terminal/Entrepôt/Terminal (forfait) : 170 € HT
- Visite sur site : 50 € HT/conteneur
- Dépotage :

20' et 40' vrac :	1,50 € HT/colis
Minimum de perception :	61 € HT

20' marchandises palettisées (forfait) :	200 € HT/conteneur
40' marchandises palettisées (forfait) :	350 € HT/conteneur

Plombage (forfait) :	6 € HT/plomb
----------------------	--------------

- Stockage sous entrepôt :

Franchise : 7 jours calendaires	
A l'issue :	3,00 € HT/palette/2 jours
	0,20 € HT/colis/2 jours

**- LYON TERMINAL -
Barème applicable au 1^{er} janvier 2018**

TARIFS HEURES SUPPLEMENTAIRES

Heures supplémentaires du lundi au vendredi	Heures d'attente (semaine)	300 euros /Heure
Heures supplémentaires du samedi 8h-17h00	Heures d'attente du samedi	450 euros /Heure
Heures supplémentaires autres jours (dimanche et jours fériés) 8h00-17h00	Heures d'attente autres jours	650 euros /Heure

Toute heure commencée est due.